



CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA FORMATION AMATEUR FÉMININE TOURNOIS INTERNATIONAUX 2018

1) Conditions préalables à la sélection :

- a) La candidate doit être citoyenne canadienne et détenir un passeport canadien, être membre de Golf Canada et avoir un statut de golfeuse amateur en règle.
- b) Membre en règle de Golf Canada, la candidate ne doit faire l'objet d'aucune sanction ou mesure disciplinaire de la part de l'Association.
- c) Elle doit avoir participé au Championnat canadien amateur féminin et à un championnat provincial amateur durant l'année précédant la sélection. Certaines circonstances particulières valables peuvent être prises en considération si la joueuse n'a pas pu participer à ces championnats ou si elle a dû s'en retirer. Une blessure ou une maladie peuvent constituer des circonstances particulières recevables, de même que la participation de la joueuse à un tournoi octroyant davantage de points au classement WWAGR (Women's World Amateur Golf Ranking). Pour toute question à ce sujet, veuillez vous adresser au directeur des programmes sportifs de Golf Canada.
- d) La candidate doit se conformer au Code de conduite et au Code d'éthique de Golf Canada, ainsi qu'aux règles du Programme canadien antidopage (PCA).
- e) Les membres de la formation doivent être de sexe féminin à la naissance, conformément à la Politique touchant les personnes transgenres de Golf Canada

2) Processus de sélection

- a) Un comité de sélection doit recommander au Comité de développement du sport de Golf Canada son choix de joueuses pour la formation qui participera aux compétitions internationales.
- b) Il incombe au Comité de développement du sport de Golf Canada de ratifier les sélections finales de la formation.
- c) Aucune joueuse qui aspire à faire partie d'une formation destinée aux compétitions internationales ne peut participer au processus de sélection.

3) Choix du moment pour la sélection

Le moment choisi pour la sélection sera dicté par la date limite de réception des inscriptions par le pays hôte. Des avis relatifs au calendrier et à toute modification des critères de sélection seront publiés sur le site Web de Golf Canada.

4) Critères de sélection

- a) Les résultats individuels des joueuses aux tournois suivants sont évalués dans cet ordre d'importance :
 - Omnium féminin Canadien Pacifique
 - Championnat amateur de l'USGA, Championnat amateur britannique
 - Championnats mondiaux amateurs féminins par équipes
 - Championnat canadien amateur féminin de Golf Canada, selon le classement final
 - Copa de las Américas, Championnat féminin de la PGA du Canada
 - Autres tournois de catégorie C (ou mieux) selon le classement WWAGR
 - Championnats provinciaux – score évalué par rapport à la normale et à la force du tableau de compétition



- b) Examen des classements ci-dessous, dans cet ordre :
 - 1) WWAGR
 - 2) Ordre de mérite national amateur féminin de Golf Canada (OMNAF)
- c) Capacité d'atteindre des objectifs de haute performance et du DLTJ comme les suivants, entre autres :
 - Handicap de tournoi
 - Moyenne de coups aux tournois énumérés au paragraphe 4a
 - Caractéristiques mesurées à l'appareil de suivi de lancée, telles que la vitesse de la balle et de l'élan
- d) Les résultats obtenus au cours des 6 mois qui précèdent le tournoi international auront plus de poids dans la sélection, ceci afin que soient choisies les athlètes qui jouent le mieux durant la période menant au tournoi international.

5) Entraînement après la sélection

- a) L'on s'attend à ce que toutes les joueuses sélectionnées continuent autant que possible de participer à des compétitions et suivent un calendrier d'entraînement approuvé par l'entraîneur en chef de la Formation nationale amateur féminine entre la date de sélection et la date de départ.
- b) L'on s'attend également à ce que toutes les joueuses sélectionnées participent au Championnat canadien amateur féminin de l'année en cours, le cas échéant.

6) Sélection de la capitaine de l'équipe

Le directeur en chef du sport de Golf Canada doit soumettre pour approbation finale au chef de la direction de Golf Canada le nom d'une capitaine d'équipe, si nécessaire, et celle-ci doit être nommée dans un délai suffisant avant la compétition

Tournois internationaux

Championnats mondiaux amateurs par équipes (WATC)

- a. Golf Canada enverra trois (3) joueuses aux WATC, qui se tiennent tous les deux ans, aux années paires.
- b. La sélection sera fondée sur les critères exposés à la section 4 ci-dessus.
- c. La sélection se fera après le Championnat canadien amateur féminin de la même année que les WATC.

Astor Trophy (AT) (anciennement les Matches du Commonwealth)

- a. Golf Canada enverra cinq (5) joueuses à l'AT qui se tient tous les quatre ans (le prochain en août 2019 au Canada).
- b. La sélection sera fondée sur les critères exposés à la section 4 ci-dessus.

Autres tournois internationaux

- a. Golf Canada pourrait envoyer des joueuses à d'autres compétitions ouvertes tels que les Championnats amateurs du Mexique et de l'Australie.
- b. La sélection sera fondée sur les critères exposés à la section 4 ci-dessus, la priorité étant accordée aux membres de la formation nationale amateur féminine.